



RAPPORT FINANCIER

Le compte de résultat :

Au titre de l'exercice 2019/2020, le compte de résultat de l'association se présente de la manière suivante :

Les charges :

Nos charges externes (achats marchandises, matériel pédagogique, bureau, divers) ont baissé d'environ 35% (63124 € contre 97 949 € l'an dernier).

Les frais de personnels s'élèvent à 153 755 € contre 242 586 € l'an dernier, soit une baisse d'environ 36 % due à la suppression d'un poste de permanent et à la mise en place du chômage partiel.

Les dotations aux amortissements sont quasi inexistantes (396 €)

Nos charges d'exploitation s'élèvent à **254 143 €** contre 342 343 € l'année passée, soit une baisse de 26 %.

Les charges exceptionnelles s'élèvent à 6 200 € contre 1 566 € ; elles représentent des factures d'exercices antérieurs, des pénalités de majoration URSSAF et une régularisation perte sur remise de chèques.

Les charges financières s'élèvent à 1 402 €, essentiellement dues aux frais de découvert.

Il est nécessaire de préciser que le commissaire aux comptes nous a demandé de prendre en compte une dotation aux provisions d'un montant de 34 875 € en considération de l'appel aux prud'hommes.

Les produits :

Prestations diverses et recettes de manifestation : 60 259 € contre 15 939 € l'an dernier.

Produits des cotisations : 38 925 € contre 97 792 € l'an dernier.

Cette forte baisse est essentiellement due à la baisse du nombre d'adhérents (transferts des élèves de l'école de musique vers A Ta Portée et arrêt de l'activité Danse).

Cartes adhérents : 2 295 € contre 3 390 € l'an dernier, ce qui correspond à 169 adhérents en moins par rapport à l'exercice 2018/2019.

Total des produits : **101 479 €** contre 117 122 € l'an dernier, soit une baisse de 13 % environ.

Les subventions d'exploitation s'élèvent à **184 876 € contre 196 150 €** l'an passé, soit une baisse de 11 274 € (5.7%) due à la diminution de la subvention du Conseil Général (6 500 € par rapport à 9 500 € l'an dernier), ainsi que celle de la Communauté de communes (6 250 € par rapport à 17 750 € l'an dernier). Nous pouvons quand même noter l'augmentation de la subvention CAF qui est cette année de 7 126 € (3 900 € l'an dernier).

Au total, nos produits d'exploitation se montent à **286 355 €** contre 328 807 € sur la saison 2018/2019, soit une baisse de **12.9 %**.

A noter 2 381 € en produits exceptionnels (produits sur exercice antérieur)

| |
|--|
| Le résultat de l'exercice est de 27 020 € |
|--|

Le bilan

Dans nos capitaux propres, nous avons un trou de **- 78 896 €**

Au niveau de notre compte courant au Crédit Mutuel, nous n'avions plus de découvert au 31 août 2020. Pour rappel, à la fin de l'exercice précédent, nous avons un **découvert de 10 239 €**.

Nous devons à nos fournisseurs 15 703 € et les dettes fiscales et sociales s'élèvent 43 517 €. Par contre nous avons **55 000 €** de produits constatés d'avance.

Du côté de l'actif, nous avons 1 566 € d'actif immobilisé, ce qui veut dire que nous avons très peu d'investissements et d'amortissements.

Les actifs circulants, c'est-à-dire les créances à encaisser, s'élèvent à 75 605 €.

Le bilan s'équilibre avec un total de 77 171 €.

| |
|---------------------|
| Observations |
|---------------------|

Lentement mais sûrement, malgré la crise sanitaire, la situation financière de la MJC s'améliore.

C'est réjouissant mais il faut rester vigilant car, même si cet exercice 2019/2020 nous a permis de continuer à remonter la pente, nous partons de tellement bas que rien n'est gagné.

Gardons en tête qu'il y a un peu plus d'un an, la MJC avait frôlé la cessation de paiement.

Le trésorier
Nicolas KERBER